



Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

Le 26 juin 2012

L'honorable James Moore
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Objet : Compressions budgétaires à Bibliothèque et Archives Canada

Monsieur le Ministre,

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) s'intéresse de près aux orientations que poursuit Bibliothèque et Archives Canada (BAC) ainsi qu'aux compressions budgétaires qui la touchent. Au nom de la CBPQ, je tiens à vous exprimer nos vives inquiétudes quant à certaines décisions qui affecteront bientôt les services et l'accès aux collections auxquels la population canadienne est en droit de s'attendre de la part d'une institution nationale comme BAC.

BAC entreprend résolument le virage numérique avec son processus de modernisation. Nous sommes également d'avis que le grand chantier de numérisation du patrimoine canadien doit constituer une priorité pour cette institution. Cette nouvelle direction démontre l'importance qu'accorde BAC à l'information et aux collections numériques canadiennes en forte croissance depuis la fin du XX^e siècle. Toutefois, alors qu'il est estimé que 4% des collections de BAC sont numérisées et que des réductions de personnel qualifié au sein même des équipes de numérisation sont en cours, nous doutons du réalisme à mener avec succès une entreprise d'une telle ambition.

Par ailleurs, afin de favoriser cette direction et dans le contexte des coupures budgétaires subies en 2012, les récentes décisions prises à BAC font en sorte qu'elles entraînent des conséquences néfastes à long terme.

- L'élimination du Programme national du développement des archives (PNDA) sonnera la fin ou une réduction marquée des activités d'acquisition, de préservation et de diffusion d'un grand nombre de centre d'archives au pays qui dépendaient de son soutien financier et professionnel. Cette décision constitue une menace à l'intégrité du patrimoine archivistique national et il en résultera des pertes irrémédiables.
- L'élimination du service des prêts entre bibliothèques à partir de 2013 réduira l'accès des Canadiens aux collections non-numérisées de BAC, défavorisant ainsi les citoyens résidant à l'extérieur de la ville d'Ottawa. Rappelons que les collections de BAC, analogues et numériques, appartiennent à tous les Canadiens et tous devraient y avoir accès.
- L'élimination de 20% de la main d'œuvre qualifiée de BAC fait craindre en sa capacité d'assurer un leadership national pour le développement et la mise en application des meilleures pratiques et standards en matière de traitement de l'information, de description, de préservation et de diffusion.
- La réduction des heures de services à la clientèle ainsi que de l'accès en tout temps à un expert pour les services de référence et de consultation nuiront aux chercheurs désirant se rendre sur place pour consulter les ressources documentaires.

.../2

Nous déplorons de façon plus générale que BAC renonce à exercer son rôle de leader national. De grandes bibliothèques nationales, comme la Bibliothèque du Congrès à Washington, Bibliothèque et Archives nationales du Québec ou la British Library à Londres, parviennent à s'acquitter de leur mandat de façon à coordonner certaines activités et le développement des réseaux nationaux de bibliothèques. Elles développent des collections et des services numériques. Elles offrent des lieux physiques accueillants, dynamiques et modernes qui en font des destinations culturelles de choix. Elles assument un leadership national auprès des bibliothèques et centres d'archives. C'est ce à quoi les Canadiens et les communautés bibliothéconomiques et archivistiques s'attendent de BAC. Les multiples appels lancés ces derniers mois pour la défense de BAC et le maintien d'un rôle fort qui contribuera à la qualité de la vie des Canadiens en font foi.

La CBPQ souhaite avoir contribué à votre réflexion pour développer de façon optimale les collections patrimoniales canadiennes, leur préservation pour les générations futures et l'accès des services et des collections à tous les Canadiens par une variété de moyens qui reflètent bien la diversité des utilisateurs et de leurs besoins. Le rétablissement du PNDA, le maintien du service des prêts entre bibliothèques, la présence à BAC de professionnels de l'information et une institution assumant pleinement son rôle de leader national constituent des mesures positives qui bénéficieront aux Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Je vous prie de bien agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.



Louis Houle
Président

c.c. Monsieur Le Très Honorable Stephen Harper, Premier ministre du Canada, Chef du Parti Conservateur du Canada, stephen.harper@parl.gc.ca
Monsieur Thomas Mulcair, Chef du Nouveau Parti démocratique, thomas.mulcair@parl.gc.ca
Madame Elizabeth May, Chef du Parti Vert du Canada, Elizabeth.May@parl.gc.ca
Monsieur Louis Plamondon, Député, Bloc québécois, louis.plamondon@parl.gc.ca
Monsieur L'Honorable Bob Rae, Chef du Parti Libéral du Canada, bob.rae@parl.gc.ca
Monsieur Daniel Caron, Bibliothécaire et Archiviste du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, danielj.caron@bac-lac.gc.ca
Madame Lara Wilson, Présidente du Conseil canadien des archives, ljwilson@uvic.ca
Monsieur Rob Moore, Président du Comité permanent du patrimoine canadien, rob.moore@parl.gc.ca